

Editorial

MEILLEURS VOEUX 2009

**Une année qui commence froidement, et qui pourtant s'annonce chaude!
Un grenelle 2 alors que le premier n'est pas encore appliqué !**

Un bulletin chlorophylle qui lui aussi a gelé...

Bon des résolutions à prendre dès maintenant et tenons les!

ENERGIE

L'état du réseau électrique breton en temps réel.

L'approvisionnement électrique de la Bretagne est fragile. En effet, la Bretagne ne produit que 7 % de l'électricité qu'elle consomme. Cela génère des tensions sur le réseau électrique. Ainsi, les risques de coupures sont bel et bien présents en hiver.

Pour informer les bretons, RTE (Réseau Transport Electricité) le gestionnaire du réseau électrique, l'ADEME et la Région ont mis en ligne un site internet qui permet de s'informer sur l'état du réseau en temps réel. Il est aussi possible de s'inscrire pour recevoir une alerte et agir concrètement au moment de la pointe.

Rendez-vous à cette adresse :

www.ouest-ecowatt.com

Infos

La semaine du développement durable se déroulera dans toute la France du 1er au 7 avril 2009. Le thème retenu sera la consommation durable. Vous représentez une collectivité locale, une entreprise, une association, un établissement scolaire... Inscrivez vous :

<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr>

Calendrier Chlorophylle

• Samedi 28/02/09 – Activité entretien de la mare de l'ICIRMON (Rdv : 9H45 place de l'église à St Médard sur Ille)

• Samedi 14/03/09 – Nuit de la chouette à St Médard sur Ille (détails ultérieurement)

• Samedi 21/03/09 - Ballade découverte : Reconnaître les traces des animaux (Rdv à 14H00 place de l'église à St Médard sur Ille)

• Samedi 18/04/09 - Animation découverte des petits animaux de la mare (Rdv 15H00 place de l'église à St Médard sur Ille)

• Dimanche 17/05/09 – 2^{ème} Edition de la fête de la Nature (Le lieu vous sera communiqué ultérieurement)

• Samedi 13/06/09 – Visite d'une ferme Bio, (lieu et horaires à déterminer)

• Août 2009 – Chantier jeunes à St Médard sur Ille en partenariat avec le GPAS du Val d'Ille.

• Samedi 19/09/09 – Rallye Nature organisé sur la commune de St Médard sur Ille.

• Samedi 10/10/09 – Atelier bricolage : Fabrication de nichoirs et installation d'un refuge LPO sur la commune

• Samedi 7/11/09 – Activité entretien d'automne de la mare de l'ICIRMON (Rdv : 9H45 place de l'église à St Médard sur Ille)

• Samedi 28/11/09 – Plantation d'une haie bocagère sur la commune

• Jeudi 3/12/09 – Assemblée générale de CHLOROPHYLLE

ACTUALITE

Grenelle 2 : points faibles/points forts. Les forces et faiblesses de ce texte reflètent celles des engagements du Grenelle qui constituaient, non un idéal mais un compromis.

A l'actif du Grenelle 2, on citera notamment : l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, l'intégration de l'environnement dans la planification territoriale, la création d'un label agricole HVE, l'encadrement de la publicité et du recours aux phytosanitaires, la création d'une trame verte et bleue, la création d'une stratégie nationale pour la mer, l'éco labellisation des produits de la pêche...

Au passif, on citera notamment : l'absence de référence à l'agriculture biologique pour les périmètres de protection des captages d'eau, l'absence de mesure pour encadrer l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile, la création d'un cadre juridique pour les projets de capture et de stockage de carbone, la faiblesse des dispositions relatives à la gouvernance verte des entreprises (responsabilité des sociétés mères, information environnementale...), la faiblesse des dispositions relatives à la protection des sols...

Risque industriel : une réforme inutile. FNE regrette que le projet de loi de relance qui sera discuté à compter du 7 janvier comprenne des dispositions par lesquelles le Parlement habilitera le Gouvernement à simplifier, par ordonnance, la procédure d'autorisation des « installations classées », c'est-à-dire des activités industrielles présentant des risques pour la santé et l'environnement (usines, carrières etc...). Le but est créer une procédure d'autorisation simplifiée, sans obligation d'étude d'impact, d'étude de danger ou d'enquête publique.

Plus d'infos : <http://www.fne.asso.fr/>

ENVIRONNEMENT

Les produits bio pourront contenir jusqu'à 0,9% d'OGM

Les produits biologiques vendus en Europe pourront dorénavant contenir des résidus d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sans étiquetage particulier, conformément à un nouveau règlement européen qui entre en vigueur au 1er janvier 2009.

Adopté en juin 2007 par les ministres européens de l'Agriculture, ce nouveau texte législatif autorise la présence "fortuite ou techniquement inévitable" d'OGM à hauteur de 0,9% dans les produits bio. Au-delà de ce seuil, ces aliments devront être étiquetés comme contenant des OGM. En deçà, aucune indication au consommateur n'est prévue.

Outre l'introduction de ce seuil controversé, le nouveau texte établit une série de règles fondamentales pour l'agriculture biologique en Europe. Ainsi, seules les denrées alimentaires contenant au moins 95% d'ingrédients biologiques pourront porter le nouveau logo biologique européen, lequel sera obligatoire. Les logos biologiques nationaux déjà existants pourront perdurer, mais devront obligatoirement être accompagnés du logo communautaire. Le texte prévoit également pour ces produits une indication du lieu de culture, et établit un nouveau régime d'importation imposant aux producteurs de pays tiers les mêmes conditions que les producteurs européens. En 2005, quelque 4% de la superficie agricole européenne était consacrée à l'agriculture biologique, mode de production qui refuse le recours aux engrais et pesticides chimiques, et a fortiori les OGM.

Source :

<http://www.lalibre.be/actu/europe/article/47117/>



<http://asso.chlorophylle.free.fr>

Venez profiter de la richesse d'Internet en suivant notre sélection de sites web triés et classés pour vous en vous connectant sur le site de l'association.

Association Chlorophylle Association loi 1901

Siège social : 2, rue de la Mairie,
35250 Saint Médard sur Ille

Date de création : 2002 **Nombre d'adhérents :** 123

Tel : 02.99.31.11.20,

courriel : asso.chlorophylle@free.fr

Site Internet : <http://asso.chlorophylle.fr>